

réduction d'impôt prévue ici et la création de nouveaux emplois.

C'est précisément parce que l'article 2 de la mesure gouvernementale ne le fait pas que nous ne pouvons l'appuyer. Ma motion a donc pour objet de faire renvoyer le bill tout entier au comité où nous tenterons de le faire amender dans le sens dont je viens de vous parler. Elle témoignerait d'un effort sérieux en vue d'adopter une politique fiscale dans le cadre de laquelle nous diminuerions les impôts dans les industries où de tels dégrèvements entraîneraient la création de nouveaux emplois, et nous n'accorderions pas de réduction à l'ensemble du secteur des sociétés, au détriment des Canadiens, dans le seul but de créer une sorte d'État-Providence pour les sociétés uniquement.

• (2120)

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je suis surpris de voir le ministre d'État (M. Mahoney) mener les débats sur ce projet de loi. Après l'avoir entendu exposer son argument, j'en conclus qu'il s'attend à ce que nous croyions que le bill à l'étude va maintenir l'économie à un certain niveau. Il prétend que ce sont des bills comme celui-ci qui ont permis une économie rentable pendant un certain nombre d'années, qu'ils ont assuré l'expansion de l'économie et que, de ce fait, il s'agit là de mesures législatives essentielles pour mettre fin au chômage. Et pourtant, ce bill n'a pas eu toute l'attention qu'ont reçue les programmes d'emplois d'hiver, Perspectives-Jeunesse et autres.

Si le ministre a raison de prétendre que le dégrèvement fiscal entraînera tous les avantages en question, je suis étonné de voir que le parti libéral ne fait pas plus de publicité à ce bill. Cela pourrait certainement devenir l'un des principaux articles de son programme électoral. Voici une mesure qui permettra à l'industrie de se développer et au chômage de diminuer, et qui ne coûtera que plusieurs millions de dollars.

Les opinions diffèrent sur ce que la réduction de 7 p. 100 de l'impôt des corporations coûtera au Trésor. Voici ce que disait l'ancien ministre des Finances, actuellement ministre de la Défense nationale (M. Benson), comme en fait foi la page 8690 du *hansard* du 14 octobre 1971:

Les programmes de dépenses dont j'ai parlé sont conçus et seront exécutés de façon à produire des effets le plus tôt possible. On s'attend à ce que la réduction de l'impôt sur les sociétés diminue les recettes fédérales de 160 millions dans l'année financière 1971-1972 et de 175 millions dans l'année financière 1972-1973. La réduction de l'impôt sur les particuliers diminuera les revenus du gouvernement de 125 millions pour l'année financière 1971-1972 et de 225 millions pour l'année financière 1972-1973.

Il a signalé que ces réductions coûteraient environ 1,000 millions de dollars au Trésor canadien. Des dépenses de cet ordre requerraient une plus grande publicité. Si le gouvernement s'imagine que la mesure législative actuelle va donner tous les résultats prévus, il devrait y assurer une plus grande publicité.

Beaucoup de nos industries demandent des allègements fiscaux. Je viens d'une région d'industries primaires. Si on réduit les impôts de ces industries on s'apercevra que pas un seul emploi supplémentaire ne sera créé et que pas une livre de métal de plus ne sera extraite. L'Inco, qui est l'une des plus importantes compagnies minières du monde et certainement du Canada, a reçu depuis six mois sa part d'allègements fiscaux. Pendant ces mêmes six mois elle a procédé à des congédiements massifs et de nombreux autres auront lieu l'année prochaine. Il est évident que les allègements fiscaux ont été sans effet sur

les industries primaires et c'est également vrai pour l'industrie du cuivre où de nombreux congédiements ont eu lieu. Les allègements fiscaux n'ont produit aucun emploi supplémentaire dans cette industrie.

Des voix: Bravo!

M. Peters: Dans ma région on extrait de l'argent qui est un métal précieux. Les mines d'argent ont droit à leur part de réduction de l'impôt sur les sociétés. Cette industrie a presque totalement disparue. La faute en incombe largement au prix de l'argent. Une réduction fiscale de 7 p. 100 à cette industrie ne produira certainement aucun emploi. C'est également valable pour l'industrie forestière qui est également une importante industrie primaire. Voilà six mois que nous promettons une carotte à cette industrie. Et pourtant on peut dire que le Canada avait rarement vu plus de faillites dans cette industrie de base que depuis six mois, surtout dans le nord de l'Ontario et du Québec où de nombreux emplois sont nécessaires.

Le ministre a laissé entendre qu'on s'est servi des allègements fiscaux comme d'une carotte pour inciter les industries primaires à embaucher et pour provoquer une expansion industrielle. Si cette méthode réussissait et si des allègements fiscaux provoquaient une augmentation de la production de certaines denrées je serais d'accord avec lui. D'après le ministre, si on réduit le coût à la production d'une certaine denrée il en sera produit davantage. J'en conviens. Mais la politique du gouvernement est un échec et elle n'a pas réussi dans les industries dont je parlais. Elle n'a pas réussi dans l'industrie métallurgique et je parie qu'elle ne réussira pas avec l'industrie pétrolière bien que je n'en sois pas si persuadé. J'ai entendu des députés représentant des circonscriptions pétrolières réclamer des contrats plus importants aux États-Unis. Cela démontre que les ventes ne sont peut-être pas aussi considérables que prévues. La technique de la carotte n'aide pas ces industries.

Le maigre chiffre de nos ventes est encore dû à l'influence considérable d'autres facteurs. Le député de Waterloo (M. Saltsman) en a désigné quelques uns. Comme nous n'avons pas vendu autant que nous l'espérons, le gouvernement a dû mettre la charrue devant les bœufs. Ainsi depuis 18 mois, il y a plus d'un demi-million de Canadiens qui ne peuvent tout juste s'acheter que le nécessaire. Ils ont touché des prestations d'assurance-chômage, d'assistance sociale et d'autres allocations. Ces gens-là ne sont pas ce qu'on appelle des acheteurs. Par conséquent, les subventions que le gouvernement accorde sous la forme de réductions d'impôt dans le cas des sociétés ne donneront pas les résultats escomptés.

Il suffit de regarder un peu à l'extérieur pour se rendre compte que la situation du Canada est loin d'être enviable. Une trop grande partie de notre produit national brut provient des matières premières. Ces dernières doivent se vendre sur les marchés internationaux et il nous est de plus en plus difficile de les vendre aux prix concurrentiels de ces marchés. Et il n'y a pas que ces produits là, mais les produits agricoles également. Certes, nous vendons beaucoup de blé sur les marchés internationaux, mais monsieur l'Orateur, au dire des producteurs agricoles, la Commission canadienne du blé vend le blé à un prix inférieur au coût de revient. Il est évident que la diminution de l'impôt sur les sociétés n'aidera pas cette industrie et ne créera pas d'emplois dans d'autres industries extractives.